

Le serment d'un étudiant : (conte de Noël)

Autor(en): **Loudier, Sophronyme**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 50

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On a beaucoup parlé dernièrement de la corbeille de mariage, des toilettes et des bijoux de Marie-Christine d'Autriche, qui vient d'épouser le roi d'Espagne; mais on ne peut s'empêcher de sourire au rapprochement que fait le correspondant du journal le *Temps* entre le trousseau d'une princesse d'aujourd'hui et la modeste garde-robe d'une reine du temps jadis!

« Si nous comparions, dit-il, le présent avec le passé, nous étonnerions plus d'un lecteur. Savez-vous qu'au lieu des douze douzaines de chemises d'un adorable travail que la jeune princesse a emportées au-delà des monts, au XVI^e siècle, une seule chemise formait un présent royal? Les annales nous racontent que la femme de Charles VII était la seule femme de son temps qui eût plus de deux chemises de toile.

Les splendides couvertures de lit de la jeune reine d'Espagne ont attiré l'attention générale, et l'histoire nous dit que la chambre de la puissante Elisabeth d'Angleterre, n'avait pas même de tapis et devait être couverte chaque jour de joncs frais. Son lit était un grabat de bois; elle avait un bloc pour oreiller.

Les bas brodés et façonnés à jour rappellent ce ministre anglais du XV^e siècle qui, ayant à recevoir un ambassadeur de France en audience solennelle, emprunta une paire de bas de son roi, le seul homme d'Angleterre qui en possédât.

Les pyramides de fins mouchoirs de l'archiduchesse Christine nous font souvenir de ce fait historique qu'en 1785, aux fêtes magnifiques données à Varsovie par la cour de Pologne, la plus haute noblesse n'avait pas de mouchoirs. »

La tsamba rotta et la fenna élliaffâie.

Quand l'est qu'on voïadzè soveint, l'est bin râ que n'arrevâi jamé oquiè. S'on va à pî tandi l'hivai, quand y'a de la nâi âo dâo dzalin, on a vito fé onna lequâie que vo fâ acheté que bas sein qu'on ein aussé einviâ, que cein ne fâ pas trâo de bin à la coumeincoura derrâi. S'on va à tsévau, on pâo férè lo polliein, s'on ne sâ pas sè teni quand la bête sè dressé pè ion dâi bets, âo bin que le va âo décime galop, kâ on pâo pas adé sè rateni âi z'étallès dâo boré. Ein petit tsai on pâo vaissâ à tot momeint, s'on âobliè de veri la mécanique à la décheinte, âo bin s'on crouïo guieux vo vin doutâ la clliavetta de 'na rua. Et quand lo tsévau s'époâirè et que vo frinnâ comeint onna balla! l'est bin on hazâ s'on s'ein tirè san-k-et net. Ein tsemîn de fai, n'arrevè pas soveint oquiè; mâ quand lè vagon ludzont frou dâi barrès âo bin quand duè locomotivès sè recontront, ma fâi, gâ! n'ia pas moïan de châtât, et faut dzourè quie.

On dzo que dou treins sè sont dinsè reincontrâ, on hommo et onna fenna qu'étiot deïn on vagon sè sont trovâ quâsi élliaffâ, kâ lo vagon a été émel-luâ et apliati coumeint 'na pounéze. La pourra fenna est morta su lo coup, tandi que l'hommo n'a z'u que 'na tsamba de práisa, que l'a faillu la lâi ron-

gni; et ma fâi la compagni dâo tsemîn de fai a du lè pâyî po bons, ti dou. L'hommo à la tsamba rotta a z'u 50 millè francs, tandi que lo vévo de la pourra fenna n'a zu què 10 millè, et l'étâi furieu.

— L'est 'na guieuséri, se fasâi on dzo que l'allâvé à Lozena pè lo trein, et que dévezâvé de ceïn avoué on ami. On baillè 50 millè francs à n'on coo que n'a que 'na piauta de perdiâ et mè qu'é perdu tota ma fenna, n'é què 10 millè; ceïn est-te justo?

— Oh mon pourro Samuïet, se lâi fe se n'ami, que vâo-tou; te n'és qu'on pourro pâisan, et l'autro l'est binsu on assesseu âo bin on grand conseiller, et te sâ: clliâo gros sè baïllont ti la man et sè moquent bin pou de no z'autro, qu'eïn ditès-vo monsu? se fe à on avocat que sè trovâvé deïn lo mémo carnotset et que liaisâi la *Revua* âo fin cârro, vai la portetta.

— Eh bin vo z'âi too, se dit l'avocat, et la compagni a z'u raison.

— Coumeint! se fe lo vévo, vo z'êtès assebin de clliâ sorta de dzeins pî que dâo teïmps dâi Ber-nois!

— Diabe lo pas; vo z'âi z'u 10 millè francs po voutra fenna, que l'est bin foteint que le sâi morta; mâ se vo volliâi, deïn 15 dzo vo z'eïn pâodè retrovâ on outra et l'est 10 millè francs que vo gâgni; mâ l'autro! crâidè-vo qu'avoué 50 millè francs pâo férè recrêtrè sa tsamba? Vâo restâ boâitâo et vâo clliotsi tota sa via, tandi que vo, vo volliâi poâi teni duè vatsès et onna modze de plie que dévânt. Oh! vo n'êtès pas résenâblio!

— Ma fâi, l'est portant veré, se fe l'ami.

— Lâi avé pas peinsâ, se repond lo vévo, et déveziront d'oquiè d'autro.

Le Serment d'un étudiant.

(Conte de Noël.)

La petite ville de X..., ne la nommons pas pour éviter toute personnalité, — possède un percepteur des contributions directes et cet honorable fonctionnaire est un de mes amis.

Son bureau ouvre à neuf heures et ferme à quatre heures, toute l'année, c'est dire que les soirées sont longues en province.

En été, il y a pour se distraire les promenades sur les quatre routes qui traversent la localité; puis la chasse ou la pêche en temps permis; en hiver, c'est une autre affaire: quand s'allument — à défaut de la lune — les becs de gaz municipaux, chacun se prend à souhaiter que neuf heures sonnent bien vite pour aller dormir jusqu'au lendemain matin, faire son tour de cadran, comme on dit, et les jours succèdent aux jours, les mois aux semaines, sans que rien vienne troubler cette harmonie soporifique et ennuyeuse; mais de ce côté, il n'y a rien à innover; les bonnes gens de province se sont ennuyés dans le passé, ils s'ennuient dans le présent, et, très probablement, ils s'ennuieront longtemps encore dans l'avenir.

Depuis cinq ans que mon ami Henri Bersac habite son paisible chef-lieu de canton, il a essayé, par tous les moyens possibles, de réagir contre cette apathie proverbiale; mis bientôt au courant des us et coutumes de ses imposés, il s'est dit, à son tour, qu'il fallait à tout prix leur imposer un réveil volontaire ou forcé. — Comment s'y est-il pris? — Dame, grâce à une pointe de diplomatie; — Talleyrand a fait école, et, sans jeter une ombre, même légère, sur l'œu-

vre éclatante du maître, il y a de ses élèves qui s'en tirent à merveille.

Notre malin percepteur, après quelques mois de séjour, connaissant à fond son personnel officiel et officieux, se demanda quel moyen employer pour écraser la tête de ce reptile affreux qu'on nomme l'ennui? — Son bon génie lui souffla cette réponse à l'oreille : Sers-toi des passions.

— Très bien; mais quelle était la passion dominante du canton?

Le jeu.

Comme Archimède à Syracuse, Henri Bersac avait trouvé!

Du premier octobre au dernier dimanche de carême, depuis cinq années, et plusieurs fois par semaine, les gros bonnets de l'endroit se réunissent donc chez le percepteur et, de sept à dix heures, se livrent, avec une *furia* toute française aux multiples hasards du *valet noir*; le perdant met un sou sous le chandelier; c'est sa punition.

Ne riez pas, lecteur, en apprenant le chiffre de l'enjeu : un million n'est qu'un sou multiplié un certain nombre de fois.

Mais, comment employer ce sou?

Voilà ce que se demandèrent, dès le premier soir, les chevaliers du *valet noir*; l'un voulait empocher purement et simplement; — c'était pratique — la majorité, pourtant, pencha d'un autre côté; — un second parla de remettre le total de l'hiver entre les mains du bureau de bienfaisance; chacun fit la grimace, et, le plus philanthrope déclara aussitôt que l'aumône encourageant la paresse, il n'y avait pas lieu de s'arrêter à cette idée; un troisième proposa de créer une cagnotte et de s'en servir pour un colossal réveillon chaque année. — Tout le monde applaudit.

Il y a un an, je recevais un télégramme ainsi conçu : « C'est lundi notre réveillon; je t'attends comme tu me l'as promis aux vacances dernières; ne manque pas.

« Ton ami,

« H. BERSAC. »

A l'heure dite, j'arrivais à X...

Le festin commença vers une heure du matin; pour tout au monde, les convives n'auraient voulu entamer le premier morceau avant la fin de la messe de minuit; c'est un usage et, en province, les usages ont force de loi.

Ce repas fut pantagruélique et plein d'entrain; la cave de l'amphitryon, très variée et fort estimée, complétait le menu; j'ai rarement vu, dans un dîner de vingt couverts, plus de gaieté, de bon aloi, et surtout plus de franche cordialité.

Le café fut servi non dans un salon à part, comme l'exigent les lois de l'étiquette contemporaine, mais à l'ancienne manière, c'est-à-dire dans la salle même du festin. — En attendant le lever de l'aurore — et l'aurore est bien tardive le 25 décembre — les uns causèrent politique, les autres de la troupe de théâtre en tournée dans le canton; les enragés du *Valet noir* se mirent bravement à leur jeu favori : pour moi, j'allai fumer un cigare dans le petit bureau contigu à la pièce principale; mon ami Bersac m'y rejoignit aussitôt.

— Eh bien, me dit-il, comment trouves-tu notre réveillon?

— Superbe.

— Et les convives?

— Charmants; de plus, tes vins sont exquis.

— Flatteur!

— Allons bon, voilà la récompense de ma sincérité.

— C'est que tu dis cela comme si tu sous-entendais quelque chose?

— Mais il y a effectivement un sous-entendu.

— Voyons, ne me fais pas languir.

— Le plus sympathique de tes convives est, à mon avis, le docteur Chambrey.

— C'est un charmeur, tout le monde te le dira, et, tu sais, *vox populi*....

— Merci pour le reste.

— L'excellent docteur est l'âme de nos réunions, le joueur le plus intrépide, mais aussi le plus consciencieux que je connaisse; quand il s'absente, nos soirées sont ternes, nos parties sans entrain, il perd comme il gagne, le plus indifféremment du monde; nous l'avons surnommé : Caton l'an-

cién.

— Très bien; mais pourquoi ton honorable convive, même au dessert, ne boit-il que de l'eau?

— Ah! voilà la grande question que j'attendais.

— Est-elle indiscrete?

— Je pourrais te répéter, comme le fait le docteur lui-même, lorsque cette question lui est posée : « Parce que c'est son goût »; mais comme tu ne te contenterais pas de cette réponse, je vais t'en donner une autre, à une condition toutefois?

— Laquelle?

— Cette histoire renfermant un drame de famille des plus émouvants, que tout le monde ignore, tu n'en parleras à personne tant que mon cher voisin vivra.

— Soit.

— Je commence :

A suivre

M. C... a cassé le couvercle d'un sucrier, qu'il avait acheté ces jours derniers. Il va trouver le marchand qui le lui avait vendu.

— Me vendriez-vous un sucrier, sans son couvercle? lui dit-il.

— Certainement, monsieur.

— Combien?

— Le sucrier complet était de 15 francs, et le couvercle n'a aucune valeur. Cependant, je vous diminuerai un franc, pour vous diminuer quelque chose.

— Comment, un franc, rien qu'un franc le couvercle? Mais c'est invraisemblable, impossible!

Alors, M. C... se ravissant tout à coup :

— Que je suis donc étourdi! s'écrie-t-il. Ce n'est pas le sucrier, c'est le couvercle que j'ai cassé!

Et, tirant un franc de son porte-monnaie, il le pose sur le comptoir et s'éloigne, laissant le marchand tout interdit.

On faisait remarquer l'autre jour à un loustic le mauvais état dans lequel se trouvait sa chaussure, les semelles ayant l'air de vouloir à tout jamais quitter leur propriétaire, indépendamment de nombreux trous, laissant entrevoir ou deviner les orteils. « Ça, dit-il, mes auteurs favoris : Volle terre et bois l'eau. »

On célébrait un baptême dans l'église de Prilly. Au moment où le pasteur s'approche de l'enfant, la sage femme reste stupéfaite en s'apercevant qu'elle n'a plus une goutte d'eau dans son petit pot blanc. Ne sachant plus que faire, elle s'écrie en regardant l'assistance d'un air ébahi : *L'a cola!*

Théâtre. — Demain, **Hoche**, grand drame national à grand spectacle; 40 personnages paraîtront dans cet ouvrage. — Au 8^e acte, la Marseillaise, chantée par M. Robert; au 3^e acte, le Chant du départ. — On commencera à 7 h. 1/4.

L. MONNET